

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 28 juillet 2021

OPERATION DE SECURISATION ET DE MISE A L'ABRI DES PERSONNES OCCUPANT ILLEGALEMENT LE SITE DE NOTRE DAME DU BON CONSEIL A NANTES

Une intervention est actuellement en cours rue du chapeau rouge à Nantes afin d'évacuer des lieux illégalement occupés. Des agents ou membres du Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) et du SAMU social participent à l'opération pour prendre en charge les occupants avec, si nécessaire, l'appui de la Police Nationale. La population est invitée à respecter le périmètre de sécurité et les déviations mis en place.

A la demande du propriétaire, la Fondation de la providence et suite à la décision de justice rendue par le tribunal judiciaire de Nantes (ordonnance en référé en date du 28 novembre 2019), les bâtiments de l'ancien collège Notre-Dame du Bon Conseil font actuellement l'objet d'une évacuation avec mise à l'abri de plusieurs personnes. Cette opération est conduite sous l'autorité du préfet de la région Pays de la Loire, préfet du département de la Loire-Atlantique.

Ce site, illégalement occupé, abrite notamment des personnes étrangères et des sans-abri. A cet effet, le préfet a mobilisé le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) et le SAMU Social afin d'assurer une prise en charge adaptée à leur situation (familles, évaluation sociale individuelle, besoin d'hébergement). Un suivi individualisé des personnes prises en charge est mis en place.

Préfecture de Loire-Atlantique Service régional de la communication interministérielle